

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) pour chacune des personnes majeures à loger ou, pour les enfants mineurs, livret de famille ;
- Avis d'imposition de l'avant dernière année (N — 2) pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement ;

Situation familiale

- Marié(e) : livret de famille ;
- Veuf (ve) : certificat de décès ou livret de famille ;

Montant des ressources mensuelles

- Salarié : bulletins de salaire des trois derniers mois ou attestation de l'employeur ;
- Non-salarié : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel perçu. S'il est disponible, dernier avis d'imposition reçu pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement ;
- Retraite ou pension d'invalidité : notification de pension ;
- ASSEDIC : avis de paiement ;
- Indemnités journalières : bulletin de la sécurité sociale ;
- Pensions alimentaires reçues : extrait de jugement ;
- Prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF...) : notification CAF/MSA ;

Logement actuel :

- Locataire : bail et quittance ou, à défaut de la quittance, attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges ;
- Hébergé chez parents, enfants, particulier : attestation de la personne qui héberge ;
- Propriétaire : acte de propriété.